



RÈGLEMENT CONCOURS

Qui peut participer ? Comment s'inscrire ?

- Le concours s'adresse à :
 - des apprenants en section carrosserie en 3ème année (leur dernière année) dans un centre de formation de l'IFAPME, de l'EFP, de l'IAWM ou de CEFA;
 - les élèves du pleine exercice en année qualifiante de carrosserie 6ème et 7ème .
- La limite d'âge pour participer au concours est de 25 ans. Un élève qui a déjà participé au concours n'est plus éligible.
- L'école ou le centre de formation s'inscrit au concours avec une seule équipe de 2 candidats. Les inscriptions doivent être effectuées au moyen du formulaire d'inscription en ligne, entièrement rempli et signé par les candidats et le professeur/formateur de l'école ou du centre de formation. Une copie lisible des cartes d'identité pour la vérification de l'âge et l'enregistrement correct des noms des candidats doit également être jointe. Le formulaire de consentement concernant le droit à l'image doit également être rempli et signé en ligne.
- **Avant de pouvoir inscrire une école ou un centre de formation, il faut remplir le questionnaire d'auto-évaluation. La date limite d'inscription est indiquée sur le site web dans la section « Information ».**
- Chaque école ou centre de formation participant devra réaliser la même pièce de travail. L'évaluation de cette pièce de travail par le jury déterminera si l'école ou le centre de formation peut ou non participer à la finale. Un maximum de 8 équipes de 2 participants pourront participer à la finale.

Le jour du concours

- **Les candidats doivent se présenter le jour du concours au Centre de compétence AutoFORM à Liège (Rue Saint-Nicolas 68 - 4000 Liège - Accès par le boulevard Saint-Beuve 1) à 9 heures, munis de leur carte d'identité. La date du jour du concours est indiquée sur le site web dans la section « Information ».**
- Les participants doivent apporter leurs vêtements de travail et chaussures de sécurité. Le participant peintre doit également apporter ses propres pistolets à peinture (primer, laque et vernis). Sur place, les participants recevront les outils nécessaires pour les épreuves du concours.
- Tous les candidats doivent toujours se présenter aux heures et lieux convenus, sous peine d'être exclus de toute participation ultérieure au concours.



- L'utilisation d'un téléphone portable ou de tout autre moyen de communication est interdite pendant la compétition. Toute infraction entraînera l'exclusion.

Jury

- Le concours est organisé par Febelcar. Le jury, composé de représentants de Febelcar et du secteur professionnel, d'Educam et d'experts automobiles, veille au bon déroulement du concours et des différentes épreuves. Les décisions du jury ne sont pas susceptibles d'appel.
- Aucune autre information concernant les épreuves du concours ne sera échangée par téléphone, lettre ou moyen numérique.

Les épreuves

- Les différentes épreuves sont toutes liées à l'exercice de la carrosserie et sont divisées en deux parties : une partie pour la peinture et une partie pour la tôlerie.

Les prix

- Des prix seront remis pour les 4 catégories suivantes :
 - Meilleur peintre (1^{ière} – 2^{ième} – 3^{ième} place)
 - Meilleur tôlier (1^{ière} – 2^{ième} – 3^{ième} place)
 - Meilleure pièce de travail
 - Meilleur multimédia
- Les prix du meilleur peintre et du meilleur tôlier seront attribués sur la base de l'épreuve finale. Le prix de la meilleure pièce de travail est choisi sur la base de la pièce de travail que chaque école ou centre de formation a dû soumettre et sur lequel la sélection des finalistes a été déterminée. Le prix du meilleur multimédia est choisi sur base de la méthode de travail, de la qualité d'enregistrement, du facteur de recrutement et du respect du timing spécifié.

Autorisation de traiter les données personnelles

- Tous les participants autorisent expressément l'organisateur à enregistrer, reproduire, distribuer et utiliser leurs images, en tout ou partie, en nombre limité, gratuitement, en tous formats, en couleur et en noir et blanc, sur tous supports connus et à venir, et par tous moyens présents et futurs, dans tous services audiovisuels et tous services en ligne sur tous réseaux. Tous les participants acceptent également que l'organisateur diffuse leur image avec le logo du concours.



- Tous les participants garantissent l'organisateur contre toute réclamation ou action de personnes physiques ou morales qui estiment avoir un droit quelconque à l'utilisation de leur image. Ils reconnaissent avoir déjà été informés et acceptent que l'utilisation ou la non-utilisation de leurs images soit à la discrétion des organisateurs du concours. Cette autorisation est accordée pour une durée indéterminée.
- Tous les participants indemnisent l'organisateur de toute responsabilité résultant de dommages aux personnes et aux biens résultants directement ou indirectement de leur participation à l'édition du concours Carrosserie Masters.
- Cette indemnisation en termes de responsabilité s'applique tant aux dommages prétendument subis par le participant qu'aux dommages causés par les actions du participant.
- Tous les participants s'engagent à utiliser tout document et information à leur disposition, y compris la propriété intellectuelle (droits d'auteur, brevets, dessins, modèles, marques, etc.) conformément aux dispositions légales.

Tout ce qui n'est pas expressément réglé par le présent règlement est de la compétence exclusive de l'organisateur.